

CCPC
Monsieur le Président
Hôtel de Ville
Place du Bicentenaire
BP 63
59710 Pont-à-Marcq

Service : Aménagement Territorial
Nos références : SA / RL / IM / 2026 - 219
Dossier suivi par : RENALD LEFEBVRE
renald.lefebvre@npdc.chambagri.fr

Vos références :
Objet : Modification de droit commun n°3 du PLU de Nomain

Saint-Laurent-Blangy, mardi 16 juin 2026

Siège administratif

56 avenue Roger Salengro
BP 80039
62051 Saint-Laurent-Blangy cedex

Tél : 03 21 60 57 57

Siret 130 013 543 00025

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité l'avis de la Chambre d'Agriculture concernant le dossier de modification de droit commun n°3 du PLU de la commune de Nomain, et nous vous en remercions.

Après examen du dossier, nous avons l'honneur de vous informer que celui-ci n'appelle aucune remarque d'ordre agricole de notre part.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Siège social
299 Boulevard de Leeds
59000 Lille

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 130 013 543 00033
APE 9411Z

C.C.P.C

24 JUIN 2026

ARRIVÉ

Le Président,

Simon AMMEUX

